



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 5 – SAISON 2020/2021

Réunion du :	25/11/2020 par mail
Présidence :	CORNEC Sébastien
Présents :	AUGEREAU Jean-Baptiste, BARLIER Cyril, BELLARD Jean-Michel, BOURNEL Jean-Luc, CHERRUAULT Jean-Paul, COIFFARD Albert, GALLOU David, GASTINEAU Jack, GERNIGON Romain, FOUCHER Philippe, HAMARD Jacques, LANDEAU Geneviève, LEROY Pierre, MANCEAU Fabienne, MERLET Xavier, PERROT Michel, SALMON Éric et SARRAZIN Fabrice
Excusé	DA COSTA Alcides

1. Validation d'une disposition règlementaire

Les règlements impactés :

- ✓ **Les articles 6, 7 et 8** du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Masculins : retrouvez le texte en vigueur [en cliquant ici](#)
- ✓ **Les articles 6, 7 et 8** du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Féminins : retrouvez le texte en vigueur [en cliquant ici](#)
- ✓ **Les articles 7 et 8** du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Futsal : retrouvez le texte en vigueur [en cliquant ici](#)

Proposition de texte :

Les Comités de Direction de la LFPL et des 5 Districts proposent de clarifier le texte : la phrase (suivante) barrée sera remplacée dans les règlements précités par la seconde phrase.

- ~~Les équipes maintenues conformément au tableau analytique figurant à l'alinéa 3 et ce sur la base d'une répartition égale entre les deux groupes. En cas de nombre impair, le départage se fera par rang égal de classement dans les conditions suivantes.~~
- Les équipes maintenues conformément au tableau analytique figurant à l'alinéa 3 et ce sur la base d'une répartition égale entre les deux groupes. *Lorsque la répartition ne peut être égale entre les groupes*, le départage se fait par rang égal de classement dans les conditions suivantes.

Les membres du Comité valident, par mail et dans les délais impartis, cette proposition.

Prochaines réunions :

☞ Bureau : 1^{er} décembre 2020

☞ Comité de Direction : 14 décembre 2020

Le Président	La Secrétaire
M. CORNEC Sébastien	Mme LANDEAU Geneviève